



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL COMITE DE DIRECTION



District de l'Hérault de Football

COMITE DE DIRECTION

Réunion du 16 septembre 2026

Présidence : **M. David BLATTES**

Présents : **Mmes Elodie VIGNAL - Meriem FERHAT MM. Frédéric CACERES - Frédéric GROS - Hervé GRAMMATICO - Joseph CARDOVILLE - Robert GADEA - Jean-Pascal SINGLA - Michel MAROT - Guy MICHELIER - José GARCIA - Khalid FEKRAOUI - Jacques NAUDET**

Absents excusés : **MM. Driss EL BANE - Pierre HENRY - Bertrand GUERRERO**

Participent à la réunion : **MM. Jean-Philippe BACOU – Fabien DURANTE MALVY – Alain MASINI**

Le Procès-verbal du 26 août 2026 est approuvé à l'unanimité

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie conformément à l'article 17 des Règlements Généraux de la LFO & l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la transmission par courrier électronique ou de leurs publications sur le site internet du District.

I. INFORMATIONS

- Colloque féminin du 26/09

La secrétaire Générale de la FFF Joelle MONLOUIS et Nicole ABAR sera présente au colloque. Trois sujets seront abordés :

- Faire du football féminin un véritable projet de club
- Du premier ballon au haut niveau, réussir le parcours de la joueuse
- Oser, s'engager, transmettre, les femmes au cœur du football

La rentrée du foot Féminine U6 à U9 sera organisée sur le parvis de la MDS.

Pour rappel, ce colloque aura lieu le 26 septembre 2026 à l'Amphithéâtre de PierreVives à Montpellier. Les **clubs féminins Héraultais présents** recevront une dotation pour leur participation au colloque.

- Cooptation MHSC

Le MHSC propose au CD du District la candidature d'Alain MASINI pour représenter le club au CD.

La proposition du MHSC est validée à l'unanimité

- Candidatures Commissions du District

Le secrétariat a reçu la confirmation du renouvellement de José PLAZZA à la commission du football d'animation et l'accord du Président de cette commission.

La candidature ci-dessus est approuvée à l'unanimité

- Point sur le football diversifié

Le nombre d'équipes inscrites à ce jour ne permet toujours pas d'organiser un championnat. Il serait envisagé, avec l'accord de la LFO, d'organiser une compétition Territoire avec les districts voisins. Les frais d'arbitrage à la charge des clubs sont à prendre en compte dans la gestion de la compétition. La commission du foot diversifié est chargée de suivre ce dossier.

- Ententes à valider pour la saison 2026-2027

- FC Boujan (club support) et Thongue Libron : Catégorie U11 M
- US Villeveyrac (club support) et Plaissan : Catégories U12/U13 M

Les demandes d'ententes ci-avant sont validées à la majorité

- FC Lamalou (club support) et ESGOF : U15 M

La demande d'entente ci-dessus est refusée parce que hors délai et aucun CD ne pouvant valider

II. Pratique sportive

- Challenge du fair-play

Le Challenge du fair-play Robert Granier - Hérault Sport récompensant l'équipe (joueurs + dirigeants) ayant adopté le meilleur comportement tout au long de la saison en tenant compte des sanctions administratives reçues sera reconduit cette saison pour la catégorie U15 (Territoire et D1).

- Carton vert

Le dispositif Carton Vert, action initiée par la FFF, permettant de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, sera mis en place sur tous les championnats de la catégorie U17.

III. Finances

- Bilan et Résultat du District

Le Trésorier Général présente le bilan et le compte de résultat du District de l'Hérault pour la saison 2025 – 2026. Il détaille les différents postes du bilan (comptes de charges et de produits). Le Bilan et le compte de résultat sont soumis au vote des membres du CD.

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE